



“ COLLECTION PRESTIGE ”

2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

CE STAGE EST DESTINE AUX COIFFEURS SOUHAILANT MAITRISER LES CHIGNONS TRAVAILLES, PLUS SPECIFIQUEMENT UN TRAVAIL DE QUALITE SUR LES CHEVEUX LONG.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

RÉALISER 6 COIFFURES PRESTIGES
MAITRISER LE LISSAGE ET LE CREPAGES
DONNER UNE FORME À LA MATIÈRE

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures de formation

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

- Travaux pratiques réalisés sur têtes malléables
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire des différentes méthodes.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrions communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANE AUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par le FAFCEA, l'OPCO EP et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salarié : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'OPCO EP.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

DÉLAI D'ACCÈS :

Réserver votre formation en un clic ! www.tetedaffiche.com

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Référént Handicap : Cécile CHANARD)

Annulation :

La partie **non prise en charge**, ne pourra en **aucun cas** faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19^{ème} jour et le 10^{ème} jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription donne droit à un avoir valable 6 mois à partir de sa date d'émission. Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANE AUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.

Voir Conditions générales de vente : <https://tetedaffiche.com/cgv/>

DÉLAI D'ACCÈS :

Réserver votre formation en un clic ! www.tetedaffiche.com

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Référént Handicap : Cécile CHANARD)

STEPHANE AUGER.COM – TETE D'AFFICHE - 153 AVENUE ANDRÉ CITROEN ZI LA PALUD 83600 FREJUS - 04 94 454 438

www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 94484358437 • SIRET 484 358 437 000 32



“ COLLECTION PRESTIGE ”

2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un 1 module de 2 jours, 14 heures soit 7 heures /jour

JOUR 1

09H00 – 09H10 :

ACCUEIL, PRÉSENTATION

TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

09H10 – 10H45 :

DIAGNOSTIQUE ET METHODE

DÉMONSTRATION “ARTISTE”

MÉTHODES

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION CHIGNON 1

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H00 :

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION CHIGNON 2

15H00 – 15H10 : PAUSE

15H10 – 16H45 :

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION CHIGNON 3

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE

VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTEES

REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN

JOUR 2

09H00 – 09H10 :

DEBRIEF DE LA PREMIERE JOURNÉE

09H10 – 10H45 :

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION CHIGNON 4

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

SUITE

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H00 :

DÉMONSTRATION ET RÉALISATION CHIGNON 5

15H00 – 15H10 : PAUSE

15H10 – 16H45 :

A VOUS DE JOUER

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE

VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTEES

REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN